

% Angles d'Attac

association pour une
taxation des
transactions financières pour l'
aide aux
citoyens et citoyennes.
Bulletin d'information en français
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève - www.suisse.attac.org
Numéro 29 - AVRIL 2006

>>> SOMMAIRE >>>

Contre le démantèlement des services publics - p1+2
Réforme de l'imposition des entreprises - p3-5
Un référendum nécessaire? - p5
Concurrence fiscale intercantonale - p6
Art. constitutionnel sur l'éducation - p.7
L'endettement de la confédération - p7
Caisse maladie unique et sociale - p8
Swisscom: drame en un acte - p9
Loi sur le marché de l'électricité - p9
Forum mondial de l'eau -p10
Double référendum asile / étrangers - p10
4e Forum social européen - p11
Sommet alternatif à Vienne - p11
Courrier des lecteurs - p13+14
Agendas - p2+4+6+8
adresses et Impressum - p12
Attac: mode d'emploi - p14-15
France: pour le retrait du CPE -p16

>>> Contre le démantèlement des services publics, réapproprions-nous la fiscalité ! >>>

La destruction des services publics, menée actuellement par les politiques de libéralisation et de privatisation à travers des accords internationaux tels que l'AGCS, mais aussi à travers les politiques européennes, suisses et cantonales, ne pourra être stoppée sans une réelle mobilisation des citoyen-ne-s opposé-e-s à ce processus. A travers la campagne pour les « zones hors-AGCS » (Accord Général du Commerce des Services à l'OMC), attac avait débouché sur la création, partout en Suisse, de lieux de discussion sur l'avenir des services publics. Renforcée par l'action symbolique de plus de 80 communes qui se sont déclarées zones « hors-AGCS », cette dynamique a permis à des centaines, voire à des milliers de personnes de commencer à se réapproprier le débat politique dans le domaine, décisif pour la vie en société, des besoins sociaux et de leur satisfaction collective dans des secteurs comme la santé, l'éducation, la mobilité, l'eau, l'énergie, etc.

Mais cette réappropriation, si importante soit-elle, ne suffit pas. Un vrai renversement de la politique dominante nécessite une dynamique portée par des mobilisations sociales. La construction de telles mobilisations sociales ne peut trouver son fondement que dans le travail de terrain, où se rencontrent des militant-e-s de base qui commencent à forger un horizon commun à travers des analyses et des luttes menées en commun.

Attac n'est bien évidemment pas le seul acteur dans un tel travail de terrain. Mais attac a l'ambition de jouer un rôle clé dans la constitution de fronts larges de résistance contre la destruction du service public. Or de tels « fronts » ne peuvent pas se constituer de manière abstraite. Ils doivent être construits à travers des campagnes concrètes, en lien avec l'actualité politique suisse et en s'appuyant sur la dynamique préparée par la campagne contre l'AGCS. En partant de cette analyse, et après avoir considéré la liste, toujours plus longue, de

>>>

Ce n'est pas une fatalité!



En Suisse, 70% de la population se partage 6% des richesses,
alors que 5% de la population en accumule 60%*

*Rapport du département fédéral des finances «Répartition de la richesse en Suisse», 14 juin 2004

>>> AGENDA >>>

> National >

1 ER AVRIL

Coordination nationale et commissions
Rest. Eintracht, Marché-Neuf 52, Bienne

4 - 7 MAI :

Forum Social Européen à Athènes, cf page 11

6 MAI, 13 H :

Coordination Nationale, lieu à définir (voir en ligne dès le début du mois : www.suisse.attaq.org).

10 - 13 MAI :

Contre-Sommet de Vienne, cf page 11:
Enlazando Alternativas 2.

> Vaud >

28 MARS, 20 H :

Groupe de travail Mondialisation et Multinationales, Pôle Sud, Av. J.J. Mercier 3, Lausanne Flon

29 MARS, 20 H :

« **Je elles ils jouent... un jeu dangereux !** », spectacle satirique suivi d'un débat sur l'AGCS et la libéralisation des services publics, St. Andrews House, Av. de Rumine 26 (à côté de l'église écossaise, arrêt Eglantine)

30 MARS, 16H30 :

Table ronde sur le thème « **L'éthique sauvera-t-elle le monde du travail ?** » ; 18h15 : Conférence du prof. L. Wacquant : « Marginalité et violence dans les villes : diagnostic et lien avec la précarité du travail », Auditoire César Roux, CHUV, Lausanne. Organisation : Institut de santé au travail

4 AVRIL, 20 H :

Café citoyen. Petite Auberge, Petit-Rocher 4, Lausanne Chauderon

10 AVRIL, 20 H :

Groupe de travail Service public-AGCS. Local d'attaq vaud, librairie Basta !, Petit-Rocher 4, Lausanne Chauderon (tel 021 625 34 44)

25 AVRIL, 20 H :

Groupe de travail Mondialisation et Multinationales.
Pôle Sud, Av. J.J. Mercier 3, Lausanne Flon

>>>

nouvelles attaques contre les services publics, nous avons décidé de faire le point dans cet Angles d'attac. D'une part, et dans la continuité du petit livre publié par attac en janvier*, il abordera les principales menaces pesant actuellement sur les services publics en Suisse. De l'autre, nous y présentons notre principal axe de travail pour l'année prochaine, suivant ainsi la décision prise en Assemblée générale 2005 de lancer une campagne nationale en lien avec le service public.

La spirale sans fin de la défiscalisation

Si les services publics sont attaqués par des traités internationaux comme l'AGCS, ils le sont tout aussi bien par la politique systématique des caisses vides pratiquée par la Confédération et les cantons qui vise à assécher la base financière des prestations publiques. Cette politique de défiscalisation a pour double avantage de créer un climat d'austérité et de frilosité qui permet d'une part de diminuer les prestations sociales (assurance invalidité, vieillesse ou chômage) et de l'autre d'éviter les investissements dans les infrastructures coûteuses que représentent les

services publics. Depuis plus d'une décennie, nous assistons ainsi à une défiscalisation massive des entreprises et des hauts revenus, engendrant des pertes cumulées pour les caisses publiques de plusieurs milliards de francs. Ces derniers mois cette spirale de défiscalisation a repris sa course infernale : concurrence fiscale déchaînée entre les cantons d'un côté (cf. *le combat des cantons - plus qu'un show télévisé ?*), et de l'autre révisions fiscales décidées ou discutées au Parlement, court-circuitant allègrement le refus en votation populaire, en 2004, du « paquet fiscale ». Malheureusement, le référendum contre l'abolition du droit de timbre en 2005, soutenu par attac, n'avait pas abouti. Ainsi, le Conseil Fédéral, considérant la voie libre, est revenu à la charge en proposant au Parlement une deuxième révision de l'imposition des entreprises qui creusera un trou supplémentaire dans les caisses fédérales d'au minimum un demi-milliard de francs par an.

C'est pour enrayer cette spirale sans fin qu'attaq suisse a décidé, cette année, de travailler à différents niveaux sur la thématique de la fiscalité : en lançant une large campagne d'information envers la population, en s'adressant aux communes hors-AGCS, en collaborant avec le réseau international pour une justice fiscale en Suisse (Tax Justice Network) ou encore, en évaluant la possibilité de se lancer dans une lutte référendaire contre la révision de l'imposition des entreprises. Ce numéro d'Angles attac est là pour ouvrir le débat : réappropriez-vous le !



50 francs: c'est ce qu'a gagné chaque minute en 2005 Marcel Ospel, directeur de l'UBS.

* *attaq schweiz*, Service Public. Perspektiven jenseits der Privatisierungspolitik, Rotpunktverlag, Zürich, 15 francs. Commandes : suisse@attaq.org

>>> La réforme de l'imposition des entreprises

Des cadeaux fiscaux pour les actionnaires et une réduction des recettes pour la Confédération, les cantons et les communes.

Introduction

Le 22 juin 2005, le Conseil fédéral a voté le message de la deuxième « loi de réforme de l'imposition des entreprises ». Cette loi propose aux parlementaires une série de mesures visant à réduire la pression fiscale sur les entrepreneurs et les entreprises. Mais en réalité, cette loi ne réforme pas l'imposition des entreprises, elle vise à défiscaliser les actionnaires. Elle ne réduit pas non plus la fiscalité sur ce qu'on appelle les « Business Angels », qui fournissent des capitaux à de jeunes sociétés innovantes. Ce projet de loi réduit simplement les impôts pour tous les actionnaires selon le principe de l'« arrosage ».

Le droit suisse considère une société anonyme (SA) comme une personne autonome possédant des droits et des devoirs. On en tire la conclusion que les bénéficiaires doivent être imposés aussi bien au niveau de la société elle-même qu'à celui des dividendes versés aux actionnaires. Le Tribunal fédéral a toujours considéré que cette double imposition était conforme à la Constitution - une jurisprudence constante depuis plus d'un siècle. Remarquons au passage qu'en Suisse, les intérêts du capital ne sont pas imposés pour les fortunes privées et que l'impôt sur la fortune est relativement modeste. Les acteurs économiques concernés peuvent en outre choisir la forme juridique de leur entreprise en fonction

de la fiscalité en vigueur. Il arrive en effet que de petites entreprises aient plus d'intérêt à choisir la forme de société de personnes que celle de société de capitaux (SA). Pour cette raison, un actionnaire devait jusqu'ici déclarer ses dividendes avec ses revenus. Le Conseil fédéral souhaite ne plus imposer ceux-ci qu'à hauteur de 80% si les actions sont déclarées comme fortune personnelle ; si elles sont comptabilisées comme propriété de l'entreprise, les dividendes ne seront imposés qu'à hauteur de 60%. Les investisseurs importants seront donc avantagés par rapport aux travailleurs ou retraités qui ont pour seules ressources leur salaire ou leur retraite. Pour montrer clairement les retombées fiscales, il suffit de prendre deux exemples :

Premier exemple : Peter Meier a un revenu de 300'000 Fr. en tant que directeur de banque (SA). Il détient des actions pour une valeur totale de 5 millions de francs, qui lui rapportent 100'000 Fr. de dividendes. Ces 100'000 Fr. ne sont imposables qu'à 80% : soit 80'000 Fr. à reporter dans sa déclaration d'impôts. Il économise ainsi 5'200 Fr. d'impôts fédéraux, et s'il habite un canton qui applique la même règle, il économise encore 5'000 Fr. d'impôts cantonaux et communaux. Soit au total plus de 10'000 Fr.

Deuxième exemple : Fritz Huber travaille comme consultant en entreprise avec le statut de travailleur indépendant. Il détient pour 5 millions d'actions qui constituent le capital de son affaire. Si l'on suit le Conseil fédéral, il ne doit plus déclarer que 60% de ses dividendes et peut ainsi économiser jusqu'à 20'000 Fr. d'impôts.

Les plus-values du capital continuent bien sûr à être défiscalisées. Si par exemple Peter Meier vend au bout de 5 ans ses 5 millions d'actions au prix de 6 millions, le million qu'il aura gagné ne sera pas imposé.

Conséquences pour les budgets de la Confédération et des cantons

Le projet de loi prévoit également une révision de la loi d'harmonisation fiscale, une loi-cadre visant à mettre un peu d'unité entre les lois fiscales des cantons. Les propositions du Conseil fédéral, si elles sont reprises telles quelles par le Parlement, entraîneront au contraire une intensification de la concurrence fiscale entre les cantons. Il est en effet prévu de laisser toute liberté aux cantons pour abaisser la pression fiscale sur les investisseurs. Point n'est besoin d'être voyant extra-lucide pour prévoir les rabais que proposeront à l'envi les divers paradis fiscaux suisses afin d'obtenir « le climat le plus favorable aux investissements. » La cour faite aux riches et très riches continuera de plus belle. Et ce sont les autres qui compenseront les pertes de recettes fiscales.

Le Conseil fédéral se garde sagement de chiffrer les pertes de recettes que subiront les cantons. Du reste, il est impossible de les chiffrer tant qu'on ne connaîtra pas les réglementations adoptées par chacun des cantons.

Comme le Conseil fédéral lui-même suppose que les cantons choisiront d'imposer moins de 80% , il faut compter avec des pertes énormes. Le projet de loi proposé en première consultation les estimait à 700 millions de francs par an pour les cantons et les communes. Mais les possibilités de déductions qu'il offrait étant beaucoup plus restreintes que celles du message, le chiffre avancé dans la variante débattue en ce moment est de 800 millions à 1 milliard de francs suisses de pertes pour les cantons et communes, ce qui représente tout de même 1% environ du budget total des cantons et communes. Quant au budget fédéral, on parle d'environ 40 millions de pertes à court

terme. En outre, le Conseil spéculait sur des recettes supplémentaires de 55 millions de francs à long terme. C'est sans doute prendre ses désirs pour des réalités. Il n'y a pas trace dans le message d'une démonstration convaincante sur le plan économique.

En résumé, je dirais que ce projet ne fera qu'attiser la concurrence fiscale entre les cantons et conduira à des pertes massives de recettes fiscales. Etant donné la situation financière difficile de la plupart des cantons, on peut s'attendre à de nouvelles restrictions budgétaires et à une augmentation des impôts à hauteur de 2% environ à moyen terme qui devrait être elle aussi supportée par l'ensemble des contribuables.

Répartition obligatoire des bénéficiaires et protection sociale

Le Conseil fédéral expose dans son projet que certaines firmes (surtout des sociétés par actions ouvertes au public, mais aussi des PME) présentent un problème de surinvestissement. Selon lui, ces sociétés préfèrent conserver leurs bénéfices en raison de la charge fiscale. Un recours à une répartition forcée des bénéfices serait donc indiqué, afin que ces sommes soient investies avec profit dans d'autres firmes, via le marché des capitaux. Mais cette option ne serait pas très incitative sur le plan fiscal, si bien que d'une part, les dites sommes seraient investies dans des projets peu rentables pour l'économie nationale ; d'autre part, on essaierait de pousser les détenteurs de parts de la firme à utiliser celle-ci pour leur consommation privée. On peut objecter que les sociétés anonymes ouvertes au public, dont les parts sont commercialisées en Bourse, ont peu de chances en matière de répartition obligatoire de se référer à la législation suisse, car leurs actionnaires sont disséminés dans le

> Valais >

5 AVRIL, 19H00 :

Soupe d'attac : « Vous avez dit faucheur volontaire? », Espace Totem, 25 rue de Loèche, 1950 Sion

Fondé lors du rassemblement « Larzac 2003 », le mouvement des « faucheurs volontaires » a été créé dans le but d'amplifier la protestation ainsi que les actions autour des OGM en France. Il a permis de créer un réseau de gens motivés, informés, tenus en permanence au courant des actions et prêts à réagir et agir quand il le faut. Ce mouvement de désobéissance civile permet aussi de créer un débat citoyen autour des OGM, ce qui n'a jamais été fait de la part de nos politiques. *Chloé Peytermann, étudiante aux Arts Décoratifs, militante écologiste et altermondialiste, viendra nous parler de son expérience de « faucheuse ».*

8 AVRIL :

Journée mondiale contre les OGM

19 AVRIL

Réunion mensuelle, 19h, Totem-Centre RLC, rue de Loèche 23, 1950 Sion. Ouverte à toutes et à tous.

3 MAI

Soupe d'attac, 19h, Totem-Centre RLC.

> Fribourg >

Reprise de nos cycles de formation

**DÉBUT DU PROCHAIN CYCLE :
INITIATION AU CAPITAL :**

VENDREDI 31 MARS, 20H :

Centre Fries, Fribourg (les dates suivantes seront fixées ensemble ce soir-là) Partie I : résumé du contenu du « Capital » en sa forme originelle ; Partie II : une mise à jour du « Capital ».

Vous trouvez les documents de travail sur lesquels nous baserons la discussion sur www.local.attac.org/fribourg rubrique : **groupes de travail / groupe formation-information :**

« Le contexte matériel de la production théorique », de K. Marx

« Le capital », de A.Gisler

« Les fondements de l'économie capitaliste », de J. Gouverneur (2005)

Infos et inscriptions : andrea@attac.org.

monde entier. Par exemple, 25% seulement des parts de UBS-SA se trouvent entre les mains de citoyen-ne-s helvétiques.

Dans le cas des PME, les bénéfices répartis sont en principe, de nos jours, imposés via le salaire des personnes concernées. Les salaires entrant dans les comptes de résultats de l'entreprise viennent en déduction des bénéfices imposables. La double imposition économique ne s'applique pas. En revanche, les cotisations vieillesse (AVS) et chômage sont prélevées sur les salaires. Un autre exemple pris dans la législation en vigueur montrera les conséquences du projet en matière de fiscalité et de protection sociale :

Troisième exemple : La SA Hans Muster dégage un bénéfice de 500'000 Fr. Peter Muster, directeur et actionnaire principal, encaisse à ces titres un salaire de 200'000 Fr. Si la société répartissait ce bénéfice, le canton de Zürich recevrait environ 90'000 Fr. Peter Muster pour sa part devrait déclarer en plus de son salaire les 500'000 Fr. de dividendes et payerait donc 183 400 Fr. d'impôts. Ce seraient donc au total 273'400 Fr. qui reviendraient au canton de Zürich sous forme d'impôts.

Si en revanche la SA Hans Muster fait passer le salaire de son « collaborateur » à 700'000 Fr., les 90'000 Fr. d'impôts sur les dividendes passent à la trappe. Mais les cotisations sociales sont augmentées de 60'000 Fr. Peter Muster économise donc 30'000 Fr.

Une « répartition obligatoire des bénéfices » entraînerait donc sans doute une perte massive de recettes pour les caisses de protection sociale (assurance vieillesse (AVS), chômage, allocation pour perte de gain (APG). Le Conseil fédéral expose lui-même qu'en n'imposant plus que 70% des dividendes à l'échelon fédéral on mettrait en péril le financement de l'assurance vieillesse (AVS.) Mais la Constitution interdit de prescrire aux cantons un cadre tarifaire. Ceux-ci n'ayant pas à supporter directement les conséquences d'un déficit de financement des AVS, il est à craindre que cet argument ne soit pas d'un grand poids auprès des Parlements cantonaux et que l'on ne procède allégrement à des baisses d'impôts. Tout cela sous couvert de « concurrence fiscale. » Pour les AVS le réveil pourrait être difficile.

Pistes de réforme

Le vrai problème de la double imposition économique, c'est que la forme juridique des sociétés anonymes est inadaptée aux PME. A l'origine la société anonyme projetait de démocratiser le capital. Beaucoup de (petites) gens achèteraient des parts d'une société qui pourrait réaliser de vastes projets avec le capital ainsi rassemblé. On pensait par exemple à des lignes de chemin de fer ou à des centrales électriques. Ces grandes sociétés devaient être à l'image de l'État démocratique : une Assemblée générale, semblable à celle d'une communauté territoriale, élirait des administrateur-trice-s et endosserait les responsabilités. La réalité est aujourd'hui bien différente. Les « SA unipersonnelle » et les « petites SA familiales » dominant aujourd'hui le paysage actionnarial suisse. En outre, quelques gros trusts sont aux mains d'un petit nombre de gens (p.ex. Roche, Holcim, Sereno). Au lieu de modifier les structures de financement des SA, il serait plus approprié d'élever suffisamment la capitalisation minimale pour réserver cette forme juridique



aux grandes entreprises. Parallèlement, on fixerait un seuil de participation maximale pour ne pas laisser la firme aux mains d'un petit nombre de gens. Les petites entreprises auraient alors le statut de travailleuse-s indépendant-e-s ou de sociétés de personnes, les moyennes entreprises celui de SARL (Société à responsabilité limitée) et seules les grandes entreprises celui de sociétés par actions.

Retour sur le canton de Zürich et perspectives

Enfin, il faut rappeler aussi qu'une réforme votée par le Conseil cantonal de Zürich en vigueur depuis le premier janvier 2005 exonère largement les entreprises. Le taux d'imposition qui comportait auparavant trois tranches est maintenant fixé au tarif unique de 8%. La conséquence immédiate a été de diviser par deux l'impôt sur le

capital. Cette baisse correspond à une réduction de 20% du taux de l'impôt sur les sociétés ! Dans le canton de Zürich, cela signifie une perte de recettes de plus de 300 millions de francs pour le canton et les communes. En comparaison, la hausse éventuelle de 5% du taux de l'impôt actuellement en discussion au Parlement cantonal est vraiment modeste.

La deuxième réforme de l'imposition des entreprises favorise à nouveau sur le plan de la fiscalité et de la protection sociale une clientèle déjà très à son aise. Mais les pertes de recettes, elles, seront supportées par l'ensemble de la population sous forme d'une hausse des taxes et des impôts ou de restrictions dans les services publics.

Pour conclure : quelques remarques sur la concurrence fiscale
A l'échelon international, la Suisse est plus que concurrentielle en

matière de pression fiscale. Si l'on excepte quelques paradis fiscaux comme Monaco et certains nouveaux membres de l'UE (Estonie, Slovaquie), la pression fiscale est plus élevée dans tous les Etats de l'OCDE. C'est en particulier le cas des grandes économies : les USA, l'Allemagne, la France, l'Italie. Beaucoup de grosses firmes et de riches Européen-ne-s ont par le passé établi leur siège (ou leur résidence) en Suisse. L'UE suit cette évolution d'un œil inquiet. Réduire encore la pression fiscale serait nuisible aussi bien dans le contexte international qu'intercantonal, et accroîtrait encore l'endettement public.

Bruno FÄSSLER est docteur en droit et avocat, il est directeur du service juridique de l'administration fiscale de la ville de Zürich.

Cet article est paru dans "Jahrbuch Denknetz"

Traduction Michèle Mialane,
Coorditrad



Stop aux cadeaux fiscaux ! Un référendum nécessaire ?

La parole aux membres et sympathisant-e-s d'attac

Avec la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, discutée actuellement aux Chambres fédérales, les actionnaires recevront un cadeau fiscal de taille : les cantons et les communes devraient perdre ainsi entre 700 millions et 1 milliard de francs par an, ce qui représente jusqu'à un pour cent de leur budget total ! Le financement des écoles, hôpitaux, crèches, piscines publiques, bibliothèques municipales, etc., sera ainsi davantage mis en péril.

Dans la continuité de nos campagnes contre le paquet fiscal en 2004 et pour la défense des services publics face aux attaques de l'AGCS, la commission nationale „service public“ d'attac est en train d'évaluer les possibilités du lancement d'un référendum contre cette nouvelle contre-réforme fiscale. Le lancement d'un référendum n'est cependant pas une mince affaire et nécessite un investissement important, tant financier que militant. Après avoir fait l'expérience de l'échec du lancement du référendum contre l'abolition du droit de timbre en 2005, nous pensons que deux conditions au moins doivent être réunies : d'un côté, la constitution d'un large front d'organisations de soutien ; de l'autre, une solide détermination de l'organisation qui lancerait un tel référendum, en l'occurrence attac.

Si le premier aspect est actuellement en cours de consultation,

c'est pour nous rendre compte du deuxième aspect que nous nous adressons directement à nos membres et sympathisant-e-s par le biais de ce mini-sondage. Nous vous prions de nous retourner dans de brefs délais les réponses aux questions suivant-e-s, par e-mail (suisse@attac.org) ou par courrier postal (attac suisse, Rue des Savoises 15, 1205 Genève).

- Je trouve nécessaire qu'attac lance le référendum contre la réforme de l'imposition des entreprises et prenne pour cela contact avec d'autres organisations (syndicats, ONGs, partis, etc.)
- Je ne pense pas utile de lancer un tel référendum
- Je suis personnellement prêt-e à m'engager activement dans une campagne référendaire (diffusion de matériel de campagne, récolte de signatures, etc.).

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

NPA Ville : _____

E-mail : _____

>>> AGENDA >>>

> Jura >

12 MAI :

AG d'attac Jura (plus de précisions sur l'heure, le lieu, l'ordre du jour et les thèmes suivront)

> Bienne >

LUNDI 3 AVRIL

à 20 heures au Café Einstracht.

CAFÉ-DÉBAT "AMÉRIQUE LATINE"

Les **luttés en Amérique Latine** ont débouché sur des ouvertures politiques, certe différenciées, mais bien réelles: Venezuela, Bolivie, Pérou, Chili, Argentine, Brésil. Dans chacun de ces pays les populations mènent des actions contre les conséquences désastreuses du néolibéralisme. Ces luttés ont également des implications sur les gouvernements, ouvrant des espoirs d'un autre monde possible.

Pour en débattre ATTAC Bienne et environs a invité **Diego Gomez** à venir nous présenter la situation générale dans le continent sud-américain.

LUNDI 1ER MAI

Amérique latine suite : Bolivie et Venezuela
à 20 heures au Café Einstracht.

LUNDI 5 JUIN

Café-débat sur les **services publics**

VEN.1 AU DIM.3 SEPTEMBRE

Université d'été d'Attac Suisse à Bienne

>>> Le combat des cantons - plus qu'un show télévisé ?>>>

Kampf der Kantone, l'émission-concours très populaire qui passait sur la chaîne suisse-allemande SF1 en décembre-janvier, illustre bien l'esprit de combativité intercantonale qui règne en Suisse. Avec les baisses d'impôt des dernières années, une concurrence s'est installée entre cantons à propos des prétendus "avantages locaux" : il suffit qu'un canton baisse ses impôts pour que l'autre suive... Les baisses d'impôts ont amené à vider les caisses des services publics. Diverses séries de mesures d'austérité ne se sont pas faites attendre, avec notamment des conséquences dévastatrices dans le domaine social.

Bien que l'Etat manque d'argent, le nombre de privilégié-e-s fiscaux-aux augmente constamment : on estime par exemple à 130 millions de francs les pertes fiscales pour l'année 2005 représentées par les baisses de la fiscalité sur les entreprises adoptées dans le canton de ZH en 2004 (Le Temps 19.12.05, p. 11). Cette situation est aggravée par l'impunité face à la fraude fiscale qui n'est pas poursuivie légalement ou pénalement - mais au contraire, encouragée par la collaboration de certains cantons. La concurrence entre cantons devient de plus en plus dure et prend des formes absurdes ; les mots "solidarité" ou "principes" semblent rayés du dictionnaire. A travers des privilèges fiscaux comme la réglementation cantonale de l'imposition sur les holdings, les décisions concernant les nouvelles lois fiscales et le développement de l'imposition globale pour les grosses fortunes étrangères, de plus en plus de cantons essaient de se profiler dans cette nouvelle compétition fiscale. On peut d'ailleurs consta-

ter que pour la seule année 2006, 18 cantons programment une baisse de leur charge fiscale ! (Le Temps 19.12.05, p. 11).

Certain-e-s représentant-e-s et partisan-e-s des « réformes fiscales » ne se lassent pas d'argumenter en faveur d'une compétition durcie. Lorenz Bösch de Schwyz, Président de la Conférence des gouvernements des cantons, a affirmé au début de l'année à propos de la politique fiscale du canton d'Obwald que "le fédéralisme impliquait la compétition". Compétition que l'on constate dans les faits : alors que la votation d'Obwald avait eu lieu moins d'un mois auparavant (le 11.12.05), le 8 janvier déjà, onze sociétés avaient transféré leur siège sur le territoire obwaldien, alors qu'elles n'étaient que trois pendant les trois premiers mois de 2005 (Le courrier, 8.01.06). Cette situation à l'air de ravir Economiesuisse qui estime aussi que la compétition fiscale est nécessaire : celle-ci amènerait à limiter le poids de la fiscalité et serait, là encore, une expression du fédéralisme et des diverses préférences cantonales dans le domaine de la prestation des services publics.

Les instigateur-trice-s ou profiteur-euse-s du paradis fiscal suisse n'aiment pas penser aux désagréments ou, encore moins, aux victimes de la concurrence fiscale. Pourquoi s'intéresser au fait que l'argent détourné avec l'aide du fisc fasse cruellement défaut ailleurs ? Après tout, a-t-on vraiment besoin de services étatiques sclérosés et sur le déclin ? Sauf, peut-être, pour créer d'autres lois permettant encore plus de défiscalisation ...

>>> Article constitutionnel sur l'éducation, faut-il s'en méfier ? >>>

En avril 2005, la nouvelle tombe : Berne donne son aval à une HES privée. Une HES est une Haute Ecole Spécialisée qui donne accès à un Bachelor, selon la nouvelle dénomination de Bologne. Il s'agit de la huitième HES de Suisse, la « Kalaidos Fachhochschule » de la région zurichoise. Celle-ci propose une formation en économie d'entreprise et une autre en informatique de gestion. La seule différence et de taille (!) avec les autres : le semestre y coûte 5'500 FS contre environ 700 FS pour une formation publique.

Une deuxième nouvelle, encore moins rassurante : en ce moment, à Berne, on termine les travaux d'un nouvel article constitutionnel sur l'éducation qui aurait, selon les médias, l'accord de toutes les formations politiques. Selon cet article 63a.2 : « Elle (la confédération) soutient les hautes écoles cantonales et peut verser des contributions à d'autres institutions du domaine des hautes écoles reconnues par elle ». Il n'y aurait donc plus de

différenciation entre les écoles privées et publiques. La suite de l'article confirme les craintes : on prépare la sous-traitance d'une partie de la formation par des privés. Or ces derniers ont en commun qu'ils se soucient plus de leurs bénéficiaires que de la qualité de leurs services. Cela implique évidemment une réduction des coûts qui se fera sans aucun doute sur le dos des étudiant-e-s. Alors qu'on croyait l'éducation hors du danger des privatisations - ce que ne cesse d'affirmer le Secrétariat fédéral à l'économie (SECO) lorsqu'il se charge de rassurer le peuple sur les négociations de l'AGCS, qui justement visent à privatiser tous les secteurs de services dont l'éducation - force est de constater que ces révisions constitutionnelles vont toutes dans le même sens : rendre progressivement l'éducation OMC-compatible. Quelle autre finalité cela aurait que de faire figurer le secteur éducatif dans la liste des offres suisses sur le marché mondial des services ?



>>> « L'endettement de la confédération est pratiquement nul ! » >>>

Dans une interview accordée à la Wochen Zeitung, Sébastien Guex, professeur d'histoire de l'économie à l'Université de Lausanne, conteste « l'endettement explosif de l'Etat » tel que le qualifie l'économiste suisse, porte-parole du grand patronat.

Le compte financier de la Confédération boucle sur un déficit de 100 millions, au lieu des 1,8 milliards de francs prévus. On peut dire que la prévision était pessimiste ! Les statistiques qui concernent le budget de la Confédération - dettes, recettes, dépenses, etc... - sont au fond des chiffres politiques. L'objectif depuis vingt-cinq ans est de freiner les dépenses et de promouvoir un climat favorable à un démantèlement de l'Etat social et du service public. Depuis 1980, plusieurs programmes d'économies ont été lancés. Entre 2001 et 2005, on n'a plus enregistré de hausse des dépenses de l'Etat mais une baisse de celles-ci de 1,6%. Cela a évidemment des répercussions : les salariés ont vu leur pouvoir d'achat plonger et le marché intérieur ne se porte pas bien. Ceci est la conséquence directe de la politique d'épargne promue par les milieux de l'industrie, les grandes banques et les partis de droite. D'une part, la Con-

fédération économise mais elle a de l'autre côté enregistré un solde exportateur positif de 10 milliards de francs. Les exportations se portent donc bien et les grandes industries accusent des taux de croissance chaque année plus élevés.

Jusqu'à présent la Suisse, pour définir son endettement, ne parlait que d'endettement brut, sans tenir compte des actifs - l'immobilier, les participations, etc... - . Pour satisfaire l'Union Européenne, qui le lui demande depuis dix ans, la Banque Nationale a accepté en novembre dernier de publier ces chiffres. Entre ses dettes brutes de 120 milliards et ses avoirs en actifs, participations - par exemple, Swisscom vaut à elle seule 10 à 12 milliards - la Banque nationale indique des avoirs financiers de l'ordre de 122 milliards. Si l'on déduit les réserves d'or et les dépôts, il reste 60 milliards d'actifs. En conclusion, l'endettement de la Confédération est pratiquement nul. Cette constatation remet en question les idées reçues et appelle à un véritable débat politique sur le bien-fondé de l'austérité économique pratiquée depuis des années par la Confédération.

>>> AGENDA >>>

> Neuchâtel >

PROCHAINES RENCONTRES D'ATTAC-NEUCHÂTEL

Les comités d'Attac-NE sont ouverts à toutes et à tous. N'hésitez pas à venir partager vos idées. Les sujets chauds ne manquent pas: fiscalité cantonale, AGCS, eau, etc... Les échanges fournissent de l'énergie et, par les temps qui courent, on en a grandement besoin!

MARDI 25 AVRIL

à 20h00 à la Chaux-de-Fonds, à l'ABC (1er étage)

MARDI 30 MAI

à 20h00 à Neuchâtel, (Assemblée générale) à la Brasserie du Jura (1er étage)

> Genève >

LUNDI 3 AVRIL

dès 19h au café Alegre, Maison des Associations
« Monopoles d'Etat et Biens Communs »

MARDI 4 AVRIL

20h, comité ouvert d'attac Genève. au local d'attac, maison des Associations

MERCREDI 26 AVRIL

Dans le cadre du "Forum du militantisme", débat public sur le thème "N'y a-t-il que les partis pour s'engager en politique?", avec notamment Florence Proton, secrétaire générale d'Attac suisse, Uni Mail, salle MR280

DU 24 AU 30 AVRIL

Semaine d'action contre l'OMC à Genève. Des détails suivront sur Internet

>>> Caisse maladie unique et sociale >>>

En Suisse, contrairement à de nombreux autres pays européens, le coût de la santé est assumé principalement par l'argent des ménages. Et alors que dans les autres pays, un organisme d'Etat gère cet argent destiné à couvrir les frais de santé, il est en Suisse géré en grande partie par des entreprises privées à but lucratif, qui ont pour objectif d'accumuler un maximum de bénéficiaires, en faisant supporter leurs coûts de fonctionnement aux assuré-e-s. Chaque année, nous en faisons la cruelle expérience à travers l'augmentation des primes : augmentation de 3%, 5%, parfois plus - alors que les coûts réels de la santé n'augmentent que de 1%, voire moins. Les campagnes d'affichages publicitaires de ces mêmes entreprises nous prouvent en même temps que la part de notre argent qu'elles consacrent à leur promotion, dans un marché où la concurrence est très forte, ne cesse d'augmenter. Et ne parlons pas de la rémunération des cadres travaillant dans ces entreprises.

Le lobby politique que représentent ces caisses maladie montre également que leur souci est de maximiser leurs profits, sans se préoccuper du service qu'elles sont censées fournir. Les restructurations du système de santé, visant à en réduire les aspects plus sociaux, sont inévitablement

soutenues : appauvrir le catalogue de prestations prises en charge par l'assurance de base, limiter le choix des médecins, centraliser le financement des hôpitaux en passant par les caisses maladies, etc...

L'avantage d'une caisse maladie unique, telle que proposée par l'initiative lancée par le Mouvement populaire des familles et soutenue par attac, repose d'abord sur le fait que l'argent des assuré-e-s ne serait plus géré par une entreprise privée à but lucratif mais par une seule entreprise de droit public. De plus, afin d'éviter des problèmes de gestion, celle-ci serait surveillée par un organe tripartite composé d'organisations de défense des assuré-e-s, de fournisseur-euse-s de prestations et de représentant-e-s de l'Etat. Les intérêts des usager-ère-s y seraient donc défendus, ce qui n'est pas du tout le cas maintenant ! D'autre part, et cela représente une autre grande avancée, l'initiative pour une caisse maladie unique prévoit d'adapter les primes aux capacités financières des assuré-e-s et de remplacer ainsi la prime par tête, qui est le système le plus antisocial qui soit. Nous pouvons donc espérer qu'elle aidera à sortir du système actuel, qui est géré par et pour une minorité favorisée.



>>> **Swisscom: drame** **en un acte >>>**

1852 : Signal de départ pour Télécom Suisse (Schweizer Telekommunikation).

1878 : Tournant vers une politique interventionniste de l'Etat à la suite de la « Grande dépression » et des conflits entre les libéraux de Manchester, les réformistes pragmatiques et les socialistes. Le monopole fédéral englobe également la téléphonie.

1983-1987 : La téléphonie moderne commence avec la mise en service des réseaux B et C de téléphones portables. La Suisse s'équipe de milliers d'antennes de radiocommunication mobile. Et c'est la population qui fait les frais des préjudices sur la santé prédits par les expert-e-s.

1997-1999 : Le Parlement entérine la nouvelle loi sur les télécommunications ainsi que la loi sur les entreprises de télécommunications. Voilà qui marque le début de la libéralisation complète du marché. *Swisscom* devient une société anonyme le 1er janvier 1998. Le Conseil Fédéral accorde l'entrée en bourse de *Swisscom*. Dissolution d'Unisource, vente des participations de *Swisscom* à l'Inde, la Malaisie et la Hongrie. *Swisscom* obtient la majorité du capital de l'opérateur de téléphonie mobile allemand Debitel.

2000-2005 : La mise aux enchères des licences UMTS (réseau de téléphonie de la troisième génération) n'apporte pas les gains escomptés par la Confédération. *Swisscom Mobile* opère en tant que groupe et entame une collaboration avec *Vodafone*, son partenaire britannique. *Swisscom Eurospot*, la dernière des filiales créées, devient leader européen sur le marché en plein essor du LAN sans fil. *Swisscom* entre sur le marché TV et prend 49% de participations dans *Cinetrade* (chaînes cinéma payantes, cinéma, droits filmographiques).

2006 : Le Conseil Fédéral publie sa stratégie de privatisation tota-

le de *Swisscom*, soutenue par les partis et fédérations qui en tirent profit.

Conséquence pour tous les autres : En lieu et place du monopole d'Etat apparaissent des monopoles privés qui ne discernent pas l'intérêt commun mais leur seul et unique intérêt : un maximum de gains avec un minimum de frais. Licenciements pour raisons économiques, baisse des salaires, destruction de la protection sociale, flexibilité du temps de travail. Baisse de la qualité des prestations à des prix tout aussi élevés. Des prix manquant de transparence, et le terrorisme téléphonique quotidien : les prestataires se disputent leur clientèle. Baisse de la démocratie : les marchés décident des tarifs, des types de prestations, de la disponibilité, et du droit d'utilisation...

Bilan : Un pas en avant vers la destruction du service public et donc de la répartition des richesses du bas vers le haut.

Rideau.

Traduction : Michèle Le Dily, Coordinatrad



>>> **Loi fédérale** **sur l'approvisionnement** **en l'électricité** **(LApEI) >>>**

En Europe, la hausse des prix de l'électricité depuis la libéralisation de ce marché se situe entre 12 et 33%. Chez nos voisins allemands, où le marché de l'électricité est libéralisé depuis quatre ans, les prix ont augmenté de 25% et il semblerait que les quatre gros producteurs qui contrôlent 90% du marché aient finalement constitué un cartel...

Ces exemples ne nous donnent pas confiance en nos politiques quand ils clament que les consommateurs-trice-s seront les premier-ère-s bénéficiaires d'une libéralisation. L'expérience le montre : les factures ne diminuent pas lorsque la concurrence entre les fournisseurs est favorisée, bien au contraire !

Alors que le peuple, souverain en Suisse, a décidé en 2002 de refuser une libéralisation et une ouverture progressive du marché de l'approvisionnement électrique, une nouvelle loi tout droit sortie des Chambres à l'automne 2005 est venue confirmer que la « vox populi » n'est plus écoutée dans notre pays. En effet, cette

nouvelle mouture, savant compromis entre les positions d'Economie Suisse et celles de la gauche, semble avoir séduit les milieux écologiques avec l'idée d'un soutien particulier aux énergies renouvelables et a finalement su convaincre une majorité de nos tribuns.

C'est ainsi que, finalement, et contre la volonté populaire, le marché va s'ouvrir en deux étapes : d'abord pour les gros usagers tels qu'entreprises, puis pour les ménages privés. Bien que ce nouveau texte doit assurer une certaine sécurité d'approvisionnement, grâce à la création d'une société de droit privé et non-publique (*Swissgrid*, en charge de la gestion du réseau de transport), on est en droit de rester très dubitatifs et de se demander à qui profitera réellement cette ouverture ?





DOUBLE RÉFÉRENDUM CONTRE LA LOI SUR L'ASILE ET LA LOI SUR LES ÉTRANGERS-ÈRE-S

La récolte de signature est entrée dans sa phase finale et tout laisse penser que les deux référendums vont aboutir. N'oubliez toutefois pas d'envoyer vos dernières signatures jusqu'au 6 avril !

GRANDE MANIFESTATION NATIONALE
SAMEDI, 17 JUIN 2006
À L'OCCASION DE LA
JOURNÉE DES RÉFUGIÉ-E-S)
14 H,
WAISENHAUSPLATZ, BERNE.

...nous en avons marre...

Depuis des années, les populistes ont pu enchaîner impunément leurs campagnes haineuses contre les migrantEs, les personnes de condition modeste et tous ceux et toutes celles qui ne partagent pas leurs vues, avec le soutien de beaucoup trop de politicienNEs modéréEs. Le démantèlement social et l'offensive néolibérale ne sont pas réalisables si nous ne nous laissons pas dresser les unEs contre les autres: Suisses contre étrangers et étrangères, hommes contre femmes, étrangers et étrangères établiEs contre sans-papiers, jeunes contre vieux, travailleurs et travailleuses contre chômeurs et chômeuses, personnes en bonne santé contre invalides... nous refusons de nous accoutumer à ce bourrage de crâne populiste. Le tableau est bien noir : un ami de l'apartheid comme ministre des migrations, un ministre de la justice qui méprise les tribunaux et la constitution, un ministre de la police qui s'attaque aux réfugiéEs et aux personnes de condition modeste, des parlementaires qui en rajoutent an matière de durcissements inhumains des lois sur l'asile et sur les étrangers et des cantons qui pratiquent une escalade de la dissuasion la plus brutale possible vis à vis des réfugiéEs et des sans-papiers.

stop à la haine de l'étranger.

Quelles avanies les migrantEs, les réfugiéEs et leurs amiEs ont déjà dû subir jusqu'ici. Les campagnes tendancieuses, les votations et les durcissements législatifs successifs sont un pur scandale.

2 x non aux lois sur l'asile et les étrangers.

Même les lois les plus dures en matière d'asile et d'étrangers ne pourront jamais empêcher les flux migratoires, mais elles conduiront en revanche à toujours plus de souffrances, de non-droit, de trafic d'êtres humains et d'esclavage moderne. La Suisse, c'est nous.

Nous touTEs, qui vivons dans de pays, sommes la Suisse, indépendamment de nos origines, de notre passeport et de notre statut en matière de séjour. Nous nous opposons aux populistes et continuons à nous battre pour les droits fondamentaux de touTEs. Ensemble, c'est nous qui faisons de cette société ce qu'elle est.

Personne n'est illégalE

>>> Forum mondial de l'eau à Mexico, 16-22 mars 2006 >>>

Trois revendications à la délégation suisse

Le 4e Forum mondial de l'eau, principale conférence internationale sur l'eau, débute le 16 mars à Mexico. Alliance Sud, la communauté de travail des oeuvres d'entraide Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et Eper, demande à la délégation suisse de s'engager pour le droit à l'eau comme droit de l'Homme lors de la rencontre ministérielle. «L'eau est la base de toute vie et ne doit pas être transformée en marchandise», déclare Pepo Hofstetter, représentant d'Alliance Sud au Forum et aux manifestations parallèles des ONG.

Pour protéger l'eau comme bien commun, Alliance Sud demande à la délégation suisse de soutenir ces trois revendications :

- La Suisse doit s'engager pour que le droit à l'eau figure dans la déclaration ministérielle comme droit de l'Homme, ainsi que la Bolivie l'exige dans un projet de résolution.

- Elle doit intervenir pour que l'approvisionnement public en eau soit renforcé et amélioré dans les pays en développement, comme alternative aux privatisations. Cela, par exemple, à travers des partenariats entre entreprises publiques. C'est également ce que demande une motion déposée en décembre par le Conseiller national radical John Dupraz.

- La Suisse doit s'engager pour que l'eau soit considérée non comme un bien économique, mais comme un bien social et culturel. Elle ne doit donc pas devenir partie intégrante des accords commerciaux internationaux, comme ceux de l'OMC par exemple.

Le Forum mondial de l'eau est organisé par le Conseil mondial de

l'eau, dans lequel les entreprises privées ont un poids important. Le dernier Forum de 2003 à Kyoto (Japon) a mis fortement l'accent sur la privatisation de l'approvisionnement en eau, seule voie, selon lui, permettant de mobiliser assez de capital pour améliorer l'accès à l'eau dans les pays en développement. La Suisse officielle a épousé cette vision et promeut depuis lors avec verve les avantages des « partenariats » avec les entreprises privées (les-dits « partenariats public-privé »). En réalité, les multinationales de l'eau actives dans de nombreuses villes du Sud se sont avérées incapables d'améliorer l'approvisionnement. Ces dernières années, elles ont même eu tendance à se retirer, d'une part, parce que leurs gains étaient en-dessous de leurs attentes, d'autre part, parce que leurs activités se heurtaient en partie à la résistance massive des populations concernées.

Pour Alliance Sud, il est incompréhensible que la Suisse continue à promouvoir des « partenariats » avec des entreprises privées de l'eau. « L'administration fédérale n'a, à l'évidence, pas encore tiré les leçons du cas d'El Alto (Bolivie), où le Secrétariat d'Etat à l'économie a soutenu un tel partenariat et où la population a, par des manifestations de masse, exigé le retrait de la multinationale française Suez », déclare Pepo Hofstetter, présent au Mexique pour Alliance Sud.

Publié notamment sur le site Internet de Attac Genève

Pour d'autres informations : www.alliancesud.ch

>>> Non au néolibéralisme, au racisme et à la guerre : Un autre monde est possible ! Une autre Europe est nécessaire ! >>>

Après les succès de Florence, Paris et Londres (60'000 inscrit-e-s et plusieurs centaines de milliers d'euro-péen-ne-s lors des manifestations), le quatrième Forum Social Européen (FSE) se tiendra du 4 au 7 mai 2006 à Athènes. Il constituera un espace ouvert de rencontres entre organisations et mouvements sociaux européens avec des horizons, attentes et expériences diverses, afin de discuter ensemble des alternatives à la militarisation, au démantèlement social, à l'exclusion et à la destruction des bases naturelles de la vie. Dans la continuité du processus engagé à Porto Alegre, il s'agit lors du Forum Social Européen de 2006 d'affirmer non seulement la nécessité d'une autre Europe, mais aussi d'en démontrer la possibilité et d'esquisser les voies et les moyens de sa réalisation.

Nous vous invitons à participer au FSE à Athènes pour y découvrir ou

partager des expériences de lutte contre le démantèlement social, la destruction des droits des salarié-e-s, la guerre, la pauvreté, l'endettement des pays du Sud, le racisme, le patriarcat, le recul de la démocratie et la destruction de l'environnement. Saisissez l'occasion de rencontrer des militant-e-s altermondialistes de toute l'Europe et de bâtir des réseaux pour étendre la résistance et développer des alternatives à la mondialisation néolibérale.

Attac suisse participe activement au FSE 2006, notamment en y animant des séminaires en lien avec nos campagnes contre l'OMC et les multinationales. Les personnes intéressées à se joindre à la délégation d'attac suisse sont priées de s'annoncer rapidement auprès de suisse@attac.org.

Plus de renseignements sur www.fse-esf.org



>>> Sommet alternatif à Vienne >>>

Enlazando Alternativas 2

Un Sommet alternatif Europe - Amérique latine - Caraïbes aura lieu à Vienne, en Autriche, du 10 au 13 mai 2006

En mai 2006, dans le cadre de la présidence de l'Union Européenne, c'est à Vienne qu'aura lieu le quatrième sommet entre chefs d'Etats et de gouvernements d'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Union européenne. Cette rencontre est placée sous le signe des traités de libre-échange (UE-Mercosur, UE-Communauté des Andes, UE-Amérique Centrale). Parallèlement au sommet officiel, la société civile organise un sommet alternatif, au cours duquel des mouvements sociaux et des organisations non gouvernementales européennes, latino-américaines et des Caraïbes se réuniront pour dénoncer les problèmes liés au modèle néolibéral, développer les réseaux et les collaborations et discuter de propositions alternatives.

Programme :

10-11 mai :

Tribunal des Peuples contre les multinationales européennes et leur système de domination en Amérique latine et aux Caraïbes.

12 mai :

Séminaires, ateliers et autres activités autour de thèmes comme l'ordre néolibéral, le dialogue politique, la coopération au développement, l'intégration régionale, la militarisation et les droits humains.

13 mai :

assemblée finale, „Unité dans la diversité“

Informations :

www.alternativas.at



>>> ADRESSES >>>

ATTAC-VAUD

Case Postale 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org

ATTAC-GENÈVE

Rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org

ATTAC-NEUCHÂTEL

c/o Fabienne Girardin, Chapelle 12,
2300 La Chaux-de-Fonds, neuchatel@attac.org

ATTAC-BERN

Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org

ATTAC-ZÜRICH

Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org

ATTAC-JURA

Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org

ATTAC-BASEL

Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org

ATTAC-TICINO

C/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra

ATTAC-FRIBOURG

Case postale 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org

ATTAC-BIENNE

Case postale 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org

ATTAC-VALAIS

Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> IMPRESSUM >>>

Édité par Attac Suisse, paraît 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 2'300 exemplaires

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse,
rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en
mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Florence Proton, Nina Studer, Arnaud Janin, Emmanuel Samatani, Alessandro Pelizzari, Ounsi El Daïf, Michel Pellaton, Carol Bonvin, Augustin Baas, Geneviève Hentsch, Mrie-Jeanne Schoeni, Malika Friche, Olivier Longchamp, Barbara Rimml

PROCHAINE PARUTION FIN AVRIL

>>> Courriers de lecteur

A propos de l'article sur le Forum Social Mondial de Caracas paru le mois passé

Compañero,

Je viens de relire votre commentaire sur le Forum Social Mondial de Caracas, paru dans l'Angles d'Attac n. 28, pp. 6-7. Des phrases comme celles-ci : « Il était difficile de ne pas voir les risques inhérents à la forte tendance paternaliste du président Chavez. Ou de ne pas rester critique face à la vision d'une intégration économique continentale basée essentiellement sur la richesse pétrolière du Venezuela », mériteraient à mon avis quelques précisions (intégration économique sans plus ? Et Telesur ?etc.). Pour faire court, je me concentrerai sur un point.

Vous parlez d'un "socialisme" qui devait, comme l'expliquait Chavez, prendre à la fois en compte les échecs du siècle dernier (y compris celui de l'expérience cubaine) et les influences nouvelles ». Étant donné les dizaines de milliers de médecins et enseignants cubains actuellement engagés au Venezuela,

il est tout à fait improbable que Chavez ait parlé d'un échec de l'expérience cubaine. Autrement dit, cette parenthèse est de votre cru, vous estimez pouvoir porter un tel jugement pour votre propre compte. En tant que citoyen suisse, qu'avez-vous à reprocher au Cuba actuel ? D'investir l'essentiel de son argent ? Le peu qu'il a dans l'éducation et les services de santé, d'un niveau exceptionnel de l'aveu des agences des Nations Unies ? Dans la formation à ses frais de milliers d'étudiants en médecine des pays du Sud, etc. ? Mais il y a son déficit démocratique ? Dites ! Vous n'avez jamais entendu parler du million et plus de vos concitoyens fichés il n'y a pas si longtemps, au vu et su de nos autorités (pour le moins), alors que personne ne nous menaçait, ce qui n'est pas le cas de Cuba ?

Vos conclusions sont évidemment justes, si elles ne sont pas très nouvelles, voir Lénine : « Faire confiance est bien, contrôler est mieux ». Mais formulées ainsi, sans aucun retour sur notre propre pratique, elles me laissent une impression mélangée.

Amicalement,

Anton Gisler.



Courrier d'une lectrice à propos du retour de Caracas

Cher-ère-s ami-e-s d'attac,

Pour alimenter la discussion à l'intérieur de notre mouvement, je me lance avec quelques remarques concernant le compte rendu du FSM de Caracas paru dans l'Angles d'attac de mars (pp.6-7 ou <http://www.suisse.attac.org/-Angles-d-ATTAC-mars-2006->).

Le reproche d'une démarche d'« en haut » que fait l'auteur du rapport aux deux compagnons de lutte, François Houtart et Ignacio Ramonet, notamment parce qu'ils ont aidé à formuler une liste d'alternatives pour la déclaration finale de Bamako, pourrait me semble-t-il être appliqué à certaines formulations dudit rapport qui, même s'il ne fait, selon son auteur, que relater ce qui a été discuté à Caracas tout en étant forcément teinté d'une lecture personnelle, trahit notre vision et notre culture eurocentristes (que notre rapporteur n'est de loin pas le seul à avoir !). Il me paraît important de disposer de quelques

connaissances de base sur le Venezuela et sur Cuba, qui soient un peu moins simplistes que celles que l'on peut obtenir par les médias.

Parler de l'échec de l'expérience cubaine est un jugement de valeur personnel ; par contre, mettre cette affirmation dans la bouche de Chavez est un signe soit d'ignorance, soit de mauvaise foi. Tout le monde, Chavez y compris et les cubain-e-s en premier lieu, critiquent et essaient quotidiennement d'améliorer la révolution cubaine, mais l'expérience cubaine est et restera un exemple pour tout révolutionnaire et pour les peuples d'Amérique Latine.

« Ainsi, il était difficile de ne pas voir les risques inhérents à la forte tendance paternaliste du président Chavez, entouré par un bon nombre de cadres du Parti communiste cubain. Ou de ne pas rester critique face à la vision d'une intégration économique continentale basée essentiellement sur la richesse pétrolière du Venezuela ». Dire que Chavez est un paternaliste, c'est ne pas connaître l'ABC de la réalité politique latinoaméricaine ; et encore faudrait-il définir ce que nous comprenons par paternalisme : si c'est se préoccuper de l'éducation, de

la santé, de la justice sociale et de l'accès à la culture pour tout son peuple, oui, Chavez (et Fidel) sont très paternalistes. Réduire la vision de Bolivar à une vision d'intégration économique continentale basée essentiellement sur la richesse pétrolière du Venezuela est simplement ahurissant.

Il s'agit au contraire de reconnaître le mérite de Chavez d'avoir mis la main sur les richesses pétrolières de son pays, et de mettre les revenus de celles-ci au service d'une réforme sociale profitant essentiellement aux plus défavorisés-e-s. Bien sûr, on peut regretter que le contexte mondial reste un marché de type capitaliste, ce qui oblige le gouvernement vénézuélien à passer par le marché mondial pour vendre son pétrole. Cependant, il faut souligner aussi qu'un effort particulier est fait pour développer un autre type de relations d'échanges entre les nations, tel que le propose l'ALCA, notamment l'ALBA, Alternative Bolivarienne pour les Amériques. En effet, depuis Bolivar, tous les révolutionnaires du monde connaissent la nécessité de développer leur modèle politique aussi en dehors de leurs propres frontières.

L'intégration proposée en Amérique Latine par Chávez est, tout comme celle de Simón Bolívar, une intégration essentiellement sociale et non pas économique, une unité du capital social - contrairement à l'Europe née avec le traité de Maastricht sous le signe du capital économique (capitaliste). Il y a là une différence substantielle entre les deux unions que les européen-ne-s ne peuvent ni voir ni accepter.

En ce qui concerne le pétrole des Vénézuéliens, c'est eux / elles qui en décideront, même si cette autonomie dérange les Européens et les Nord-américains capitalistes. Et s'ils l'utilisent pour financer leur révolution sociale, tant mieux. C'est trop facile de critiquer, depuis ici, d'avoir recours au

marché mondial pour rentrer des devises qui puissent financer des projets sociaux.

Je prétends que c'est notre vision et notre culture eurocentriste qui retarde tant le développement politique révolutionnaire en Europe, si ce développement est encore possible dans notre continent.

Pour qu'on ne puisse plus reprocher à attac - souvent à juste titre - d'être composé de gens majoritairement socialdémocrates qui veulent seulement réformer le capitalisme, critiquant les autres avant d'appliquer leur belles théories chez eux/ elles, je propose que nous élargissions notre palette de sujets en y incluant à nouveau, comme dans les premières années de notre mouvement, les expériences concrètes et réussies en Amérique Latine. Non pas pour les juger mais pour s'en inspirer, comme de laboratoire à idées. Car ce n'est pas d'Europe mais bien de ce continent-là que nous viendra l'espoir et peut-être un jour la victoire de nos idées. Cordialement,

Andrea Duffour



P.S L'auteur du texte sur le forum de Caracas a pris connaissance des critiques énoncées et y répondra dans le prochain numéro d'Angles d'attac.

>>> DIVERS >>>

> Courrier des lecteurs et lectrices >

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :

Courrier de l'Angles d'ATTAC,
abs d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

> Internet >

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, colonne de droite.

>>> ATTAC, mode d'emploi

Prévue pour les néophytes mais utile aussi pour des militant-e-s de longue date, cette introduction à la structure et au fonctionnement d'attac Suisse nous donne une vision d'ensemble systématique des nombreuses activités qui font l'actualité de notre mouvement.

Penser et Agir local

En Suisse, le niveau local d'attac se compose de 10 sections cantonales, avec des fonctionnements proches mais pas identiques, et qui comportent en général :

- *Un secrétariat/comité* qui est en général ouvert aux actif-ve-s.
- *Une coordination* qui se confond souvent avec le secrétariat élargi, et est habilitée à prendre les décisions hors des AG
- *Des groupes de travail* ponctuels (pour l'organisation d'une conférence, de l'uni d'été...) ou destinés à prendre en charge des campagnes (AGCS, multinationales, OGM, services publics...) et donc à durer. Si les groupes travaillent dans plusieurs sections sur les mêmes sujets, la création d'une commission nationale est parfois envisagée. Les militant-e-s des sections ont évidemment un rôle central et chacun-e peut, selon ses envies et ses disponibilités, trouver une place au sein de l'association et s'investir dans des activités ponctuelles : tenue de stand, distribution de tracts, participation à des manifestations ou des conférences etc...

Toutes les sections d'attac ont au moins une réunion prévue pour tous-tes, soit le comité, soit une coordination ou une rencontre mensuelle.

Toute personne physique ou morale adhérent à la plate-forme d'attac international et aux statuts d'attac suisse peut adhérer à

attac ; l'adhésion (et le paiement de la cotisation) se fait en principe à la section locale la plus proche. Chaque membre (personne physique ou morale) d'une section locale bénéficie d'une voix aux Assemblée générales de sa section ainsi qu'aux Assemblées générales d'attac suisse.

Seules les associations ou organisations à caractère national sont actuellement habilitées à adhérer à attac suisse. Il est en discussion de proposer une adhésion directe à attac suisse pour une personne venant d'une région où il n'existe pas de section locale (et uniquement dans cette situation). Attac Tessin par exemple est actuellement en cessation d'activité.

Et au niveau national ?

La continuité d'attac suisse au niveau national est assurée par deux structures et des commissions :

- *la coordination nationale* se réunit une fois par mois (en général le premier samedi du mois), elle est constituée formellement de 2 représentant-e-s par section locale, en pratique le nombre de délégué-e-s par section peut varier de 0 à 4 (mais 2 au maximum ont le droit de vote), selon les personnes participant aux activités du moment. Cette coordination est l'instance habilitée à prendre des décisions régulières, à décider des orientations des activités au niveau national, et à décider de la participation d'attac suisse à des activités européennes ou internationales.

La coordination nationale mensuelle est aussi un lieu d'échange et de rencontres entre des militant-e-s de toutes les régions de Suisse, elle permet d'avoir une idée des activités des autres sections et garde le contact avec l'international, à travers les membres d'attac suisse qui participent aux

différentes réunions et forums internationaux.

Le secrétariat est actuellement formé de 10 personnes militant activement au sein de leur groupe local et de la coordination. Il se réunit une fois par mois et a pour tâche essentielle de préparer la coordination et son ordre du jour, ainsi que les discussions politiques, de plus il peut prendre des décisions ayant besoin d'une réaction rapide. Il s'occupe également de l'organisation administrative d'attac suisse. Depuis quelques années, un poste permanent à 50% a été créé au sein de ce secrétariat. Il permet à une personne, militante active, de se consacrer pleinement au suivi des activités et de faire le plus gros du travail de coordination qu'en général des bénévoles ne peuvent pas assurer en permanence.

- Les commissions nationales : il existe actuellement 4 commissions qui ont une activité régulière au niveau national.
- La commission AGCS/services publics/OMC qui a coordonné le travail de la campagne contre l'AGCS (en particulier « zones hors-AGCS ») dans les différents groupes locaux. Des représentant-e-s des groupes locaux de travail sur l'AGCS y ont assisté régulièrement. C'est aussi en son sein que s'est fait le travail d'information et de décision de la participation active d'attac aux mobilisations contre l'OMC à Genève et Berne, relayé par une partie du secrétariat et par des membres actifs de Genève.
- La commission Université d'été se charge de l'organisation de la 3e université d'été d'attac Suisse, qui aura lieu en septembre 2006 à Bienne. Chaque année une commission est créée pour l'organiser, toujours soutenue par le comité local du lieu où se tient l'université.
- La commission Féministe a été créée suite au désir de mi-

litant-e-s de travailler sur des thèmes spécifiques aux femmes au sein d'attac. Il n'existe pas de groupes de travail locaux, la commission se réunit une fois tous les un ou deux mois.

- La commission Autre Davos, majoritairement suisse-allemanique, organise le principal événement altermondialiste de l'année en Suisse Allemande : le contre-sommet au WEF.

D'autres commissions nationales sont en cours de formation ou existent informellement :

- La commission Multinationales effectue un travail continu sur les multinationales et existe pour l'instant sous forme décentralisée dans différentes sections locales. Une commission nationale rassemblant les différentes forces ayant travaillé sur la question est en cours de création.
- La commission Ecologie est la dernière-née à attac suisse, elle a pour but de favoriser une réflexion de fond sur la thématique "mondialisation et environnement", elle ne s'est pas encore réunie.

Il existe également différentes structures nationales qui donnent vie à attac suisse :

- Le comité de rédaction de l'Angles d'ATTAC : il ne se réunit qu'exceptionnellement, tout son travail se faisant par courrier électronique. Son travail consiste à rédiger ou choisir des articles et des photos pour le bulletin mensuel, de coordonner les différents agendas locaux, et finalement de relire et de transmettre le tout à Michel Pellaton d'attac Bienne qui s'occupe de la mise en page, la mise sous pli et de l'envoi de l'Angles d'attac.
- Le comité d'édition est en pratique un sous-groupe du secrétariat national. Il se charge de diriger la collection de livres d'attac suisse ATTAC-TEXTE (aux éditions Rot-

punktverlag, cf www.suisse.attac.org/boutique). Ces livres pour l'instant n'existent qu'en allemand, mais nous espérons vivement qu'ils seront bientôt édités en français.

- Un conseil scientifique : pour l'instant, un sous-groupe du secrétariat travaille à sa création.

Attac international

Au niveau européen, il existe une réunion régulière (2 fois par an) des attac d'Europe. La dernière a eu lieu à Budapest, et deux représentant-e-s d'attac suisse y ont participé. La participation se limite souvent au/à la secrétaire. Ces réunions tentent de construire des synergies au niveau européen.

Au niveau international, une réunion des attac se fait régulièrement lors de Forums sociaux mondiaux, à laquelle participent les militant-e-s suisses présent-e-s !

Le nerf de la guerre : le financement

Attac suisse, contrairement à certains autres attac nationaux,

ne bénéficie quasiment d'aucune subvention publique (la seule de son histoire a été donnée par la ville de Lausanne lors de l'Université d'été 2005). Le financement provient donc exclusivement des cotisations ou des récoltes de fonds et de soutiens ponctuels pour des campagnes.

Les cotisations étant actuellement payées uniquement au niveau local, 20% de celles-ci va au fonctionnement d'attac suisse. Cette somme ne suffisant pas au financement du poste de secrétaire générale d'attac suisse, une campagne d'appel spécifique à ce financement est organisée chaque année à l'automne à l'attention des membres et sympathisant-e-s. Donner de l'argent lors de cette campagne permet de soutenir l'existence d'une structure unitaire d'attac suisse au niveau national, cela ne remplace pas, en théorie, la cotisation à la section locale. Sur demande, certains comités locaux acceptent de dispenser le ou la donateur/trice de payer une cotisation.





>>> France : pour le retrait du CPE ! >>>

Les manifestations organisées le samedi 18 mars dans toute la France pour exiger le retrait du Contrat première embauche (CPE), en rassemblant 1,5 million de personnes, ont été un immense succès. D'autres mobilisations sont prévues le jeudi 23 mars, organisées par les lycéens et étudiants et le mardi 28 mars avec les organisations syndicales de salariés qui appellent à une journée nationale d'action avec arrêts de travail.

Ces manifestations doivent être soigneusement préparées. Face à l'obstination du gouvernement Villepin-Sarkozy-Chirac il faut aujourd'hui, pour imposer le retrait du CPE, aller bien au-delà de l'actuelle mobilisation. D'immenses réserves existent. Dans les universités, les lycées, les centres d'apprentissage, les entreprises, des centaines de milliers de jeunes ne sont pas encore dans l'action. C'est à eux, en premier lieu, qu'il faudra s'adresser dans les jours qui viennent. Les politiques néolibérales, conçues et mises en œuvre au niveau mondial et avec un zèle particulier par l'Union européenne, ont bouché l'avenir de la jeunesse.

Mais le CPE ne concerne pas seulement les jeunes. Il concerne tous les travailleurs et toute la société. Car le CPE, comme le CNE, va peser à la baisse des salaires et contribuer à la dégradation des conditions de travail, encourager la soumission. Il est une nouvelle étape dans la destruction des droits des travailleurs et



ouvre la voie au contrat unique précaire que le gouvernement Villepin-Sarkozy prépare avec le Medef.

Attac-France dénonce avec la plus grande fermeté les violences policières commises contre les jeunes et les syndicalistes par le gouvernement Chirac-Villepin-Sarkozy. L'association apporte toute sa solidarité au militant syndicaliste de Sud-PTT, Cyril Ferez, qui lutte aujourd'hui contre la mort après avoir été brutalisé par les forces de police. La fuite en avant, la politique du pire et la violence n'impressionneront pas la lutte des jeunes et des travailleurs pour leurs droits légitimes.

Les militants d'Attac-France seront présents dans les manifestations du jeudi 23 mars. L'association appelle par ailleurs ses militants et comités locaux à faire des 24, 25 et 26 mars un week-end de mobilisations et d'explications auprès de la population. Dans les gares, les grandes surfaces, sur les marchés, les militants d'Attac seront présents pour diffuser des tracts, dialoguer avec les citoyens pour populariser les manifestations du mardi 28 mars.

Le Bureau d'Attac France
21 mars 2006



>>> Université d'été

La prochaine Université d'été de Attac Suisse aura lieu du

VENDREDI 1ER SEPTEMBRE AU DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

sur le thème

"MISE AU PAS DE LA SOCIÉTÉ"

Toute personne disponible à participer à sa préparation sont invitées à s'annoncer à bienne@attac.org

Je souhaite devenir membre d'attac!

○ Notre organisation souhaite devenir membre d'attac, envoyez-nous le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.

○ Je souhaite devenir membre d'attac, envoyez-moi le matériel d'adhésion du groupe local le plus proche.

Nom: _____

Adresse: _____

E-mail: _____

Lieu, date, signature

A retourner sous enveloppe à l'adresse suivante:
[attac suisse](mailto:attac.suisse) / Rue des Savoises 15 / 1205 Genève